



**PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR
VISIO CONFERENCE LE 13 DECEMBRE 2021
(Approuvé le 26 février 2022)**

Etaient présents : Monsieur Jean Matthieu CHARPENTIER, Madame Aurélie CHAMAYOU, Monsieur Alain GARNIER, Madame Christel GAVEN, Monsieur Jean-Marie GROSSELLE, Monsieur Benoit GUBERT, Madame Claude HAFFNER, Monsieur Anthony LOCOCO, Maître Yves MOAL, Maître Frédéric MOLINA, Monsieur Gilles PERRIMOND, Monsieur Bruno SERVIGNAT, Maître Bernard THOME

Etaient représentées : Madame Catherine DEFOLIGNY par M. CHARPENTIER et Madame PESLIER par Monsieur GARNIER

Etaient excusés : Madame Marie-Françoise DJANBAZ, Maître Olivier LAMBERT CTS

Etaient absents : Maître Marie-Chantal DEMAILLE, Monsieur Ismaël DJIBO HASSAN, Madame Ioana DONCEAN, Monsieur Christophe IMPERATORE, Maître Donatella GUERCIA CTF Région Sud et Maître Olivier LAMBERT CTR PACA

Invité présent : Monsieur Damien CABRERA, président ADE 13

Invitée excusée : Madame Marianne SAVIN, présidente ADE 06

POINT 1 - MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Le président salue tous les présents. Il a convié à cette réunion Madame Marianne SAVIN, présidente ADE 06 et Monsieur Damien CABRERA, président ADE 13. Madame SAVIN est excusée et il remercie Monsieur CABRERA de sa présence.

Le président remercie toutes les personnes présentes d'avoir fait l'effort d'être là. Il espérait que ce serait la dernière fois en visioconférence mais rien n'est sûr dans l'état actuel de la pandémie et il le regrette.

Ce qui est sûr c'est que les réunions de bureau se feront en visioconférence.

Il en profite pour remercier le club de Digne à travers Monsieur Benoit GUBERT ainsi que le club d'Aix à travers Monsieur Jean Matthieu CHARPENTIER pour l'avoir invité à leur assemblée générale respective. En visioconférence pour celle de Digne et en présentiel pour celle d'Aix mais malheureusement écourtée.

POINT 2 – VICE-PRESIDENCE VACANTE

Lors de la dernière réunion de bureau, il a été constaté l'absence de Monsieur Jean Claude RIVES qui à l'heure actuel n'est pas licencié. Il ne peut donc plus faire partie du comité directeur et son poste de Vice-président se trouve vacant.

Le président, après s'être entretenu avec Madame Catherine DEFOLIGNY et Monsieur Gilles PERRIMOND, propose de nommer Monsieur Gilles PERRIMOND comme vice-président en ses lieu et place.

Monsieur Gilles PERRIMOND est élu à l'unanimité.

POINT 3 – FINANCIER

Le président indique qu'il ressort du suivi financier des trois derniers mois un solde de + 29.316 €.

Il souligne que ce chiffre n'est pas significatif car il y a eu beaucoup de recettes qui sont rentrées (entre autre les licences dont le nombre a augmenté) et il y a eu peu de dépenses.

Il confirme que toute personne peut consulter l'état financier au bureau.

POINT 4 – LICENCES

Au 13 décembre il y a 3 354 licences, ce qui est bien.

En 2019-2020 : 3 410 licences

En 2020-2021 : 2 722 licences soit une augmentation de 632 licenciés.

Le président souligne que certains clubs n'avaient peu ou pas licencié leurs tireurs en 2020.

La plupart des clubs sont en progression :

Le Cannet passe de 10 à 27 licenciés.

OGC Nice passe de 433 à 457 licenciés.

A Orange, on passe de 24 à 43 licenciés. Il y a une nouvelle équipe, un nouveau président. Le club a un projet sur 4 ans et plus particulièrement organiser le championnat de France handisport 2021-2022 dans le théâtre antique d'Orange.

Par contre, quelques clubs ont perdu des licenciés comme Avignon (de 94 à 88 licenciés.)

Nous ne citerons pas tous les clubs.

En résumé, le nombre de licences a bien augmenté. A noter une bonne progression des clubs varois.

POINT 5 – ARBITRAGE

Le président cède la parole à Maître MOLINA. Il nous informe avoir envoyé un projet de règlement régional de l'arbitrage. Ce nouveau règlement est dans la même lignée que les précédents. Il fait appel à toutes les bonnes volontés désirant s'investir dans l'arbitrage.

Les années précédentes, la commission comprenait 9 membres mais hélas 5 ont été inactifs. Le nombre de participants à cette commission a donc été réduit pour plus d'efficacité.

Il reste à choisir les compétitions supports pour valider la pratique.

Maître Bernard THOME informe qu'il sera à Cannes lors du régional équipes M11-M13 et pourra de ce fait valider éventuellement la pratique de certains arbitres en formation.

POINT 6 - INFORMATIONS SPORTIVES

Le président nous signale que l'établissement du calendrier des épreuves a été très difficile. En effet certaines compétitions de la FFE doivent être précédées par les compétitions régionales qualificatives pour les circuits nationaux non open.

Ce weekend avait lieu à Cabriès la coupe du monde. Les organisateurs ont rencontré des difficultés dues au protocole COVID à respecter. Mais en définitive tout s'est très bien passé.

En ce qui concerne les quotas Maître Olivier LAMBERT s'en occupe. Il est le référent fleuret auprès de la DTN.

Le projet du règlement sportif a été envoyé à tous les membres du comité directeur pour examen.

Il est adopté à l'unanimité moins une abstention : Maître Bernard THOME qui avoue n'avoir pas eu le temps de le lire.

POINT 7 – LOISIRS

Lors de la compétition départementale à Vence au mois de novembre, le président a été contacté par une personne du club du Cannet très impliquée dans les épreuves vétérans et qui souhaite passer son diplôme d'éducateur.

Monsieur Jean-Marie GROSSELLE confirme qu'il connaît bien cette personne.

Le président souhaite que des compétitions loisirs soient organisées cette saison et que la charte loisirs soit refondue.

Il demande à Monsieur GROSSELLE afin d'établir un calendrier de prendre contact avec les clubs susceptibles d'organiser comme Antibes qui est volontaire et en prenant en compte le fait que deux clubs d'Aix ont un nombre important de tireurs concernés.

Monsieur GROSSELLE informe que Monaco a prévu d'organiser une compétition loisirs le 30/04/2022 mais à confirmer.

Madame CHAMAYOU précise que vendredi dernier a eu lieu une rencontre inter club au Cannet sous l'égide de Maître Priscille LAPOUTGE. Des épéistes de Draguignan ont rencontré les épéistes du Cannet.

Remarque : la compétition à Six-Fours n'est pas mentionnée sur le calendrier.

POINT 8 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le président fait un tour de table pour que chacun puisse s'exprimer.

Monsieur GROSSELLE indique que si le nombre de ces licenciés est actuellement en légère baisse les prises de licences sont toujours un peu tardives à Monaco.

Maître Bernard THOME informe qu'il organisera déjà 3 compétitions cette saison, mais qu'il souhaite rajouter une adulte loisirs.

Monsieur Damien CABRERA remarque que l'animation départementale du 13 n'apparaît pas dans le calendrier du Comité Régional.

Madame CHAMAYOU précise que le club de Draguignan organisera une compétition loisirs le 30/04/22 ou 07/05/22. Voir avec Monsieur GROSELLE et l'épreuve éventuellement prévue à Monaco le 30/04/2022

Maître Yves MOAL est satisfait de la rentrée dans son club. Il a envoyé une demande de double surclassement au président pour l'un de ses tireurs. Celui-ci lui indique que ce genre de demande est à envoyer directement à Maître Olivier LAMBERT.

Le président nous informe enfin qu'il est envisagé de transférer le pôle France Relève fleuret féminin de Wattignies au CREPS à Aix en Provence que Mme la DTN de la Fédération a visité récemment. Affaire à suivre....

Personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 19h40.

Alain GARNIER,
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Garnier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Christel GAVEN,
Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaven', with a circular flourish at the end.